



Du 31/03/2025 au 31/07/2025

Jusqu'à 50€ remboursés sur vos frais de résiliation de votre ancien opérateur internet

Jusqu'à 50€ remboursés sur vos frais de résiliation pour toute 1ère souscription d'une offre box éligible en fonction de la date de souscription.

Conditions de l'offre

Offre valable pour toute première souscription d'une offre **Bbox, 4G box, 5G box** réalisée entre le **31/03/2025 et 31/07/2025** ou pour toute première souscription d'une offre **B&YOU Pure fibre et séries spéciales** réalisée entre le **03/04/2025 et le 22/04/2025**.

Participation par internet

Simple, rapide et fiable, participez via Internet

Participez en vous connectant sur :

<https://www.bouyguetelecom.fr/coupons/GB70/>

ou en flashant le QR Code ci-contre



Participation par courrier

Modalités de participation

Compléter ce coupon-réponse et le retourner obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

1/ Une copie de la facture de l'ancien FAI datant de moins de 3 mois, mentionnant les frais de résiliation

2/ Une copie de votre 1ère facture (disponible sur votre espace client Bouygues Telecom) mentionnant le nom de votre offre éligible en fonction de la date de souscription. Voir conditions.

3/ Une copie de votre contrat de service (disponible sur votre espace client Bouygues Telecom) ou de l'email de confirmation de souscription pour votre offre éligible. Voir conditions.

4/ Un relevé d'identité bancaire (RIB) où apparaissent l'IBAN et le BIC

Toutes les pièces justificatives sont obligatoires pour la participation et doivent être envoyées en une seule fois et dans la même enveloppe. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte.

Renvoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 01/10/2025 à l'adresse suivante :

GB70 - Jusqu'à 50€ remboursés sur vos frais de résiliation de votre ancien opérateur internet Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf cedex

Coordonnées

Tous les champs sont obligatoires

Nom

Prénom

E-mail

N° de mobile

Adresse

Code postal

Ville

Les données que vous nous fournissez sont traitées par Bouygues Telecom pour gérer votre demande de remboursement. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et sur vos droits, veuillez consulter les mentions disponibles sur cette [page](#). Vous pouvez par ailleurs vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique de la part de sociétés tierces sur le site www.bloctel.gouv.fr

Renseignements et suivi de la demande

Pour suivre l'état d'avancement de votre dossier et pour tout renseignement :

- Connectez-vous sur <https://www.bouyguetelecom.fr/coupons/>

- Appelez le 01 70 56 59 18 (du lundi au samedi de 9h à 20h) prix d'un appel national non surtaxé.

Vous serez averti par SMS de votre remboursement.

Offre valable pour toute première souscription d'une offre Bbox, 4G box, 5G box réalisée entre le 31/03/2025 et 31/07/2025 ou pour toute première souscription d'une offre B&YOU Pure fibre et séries spéciales réalisée entre le 03/04/2025 et le 22/04/2025 sous réserve d'éligibilité en fibre jusqu'au domicile et de raccordement ou de couverture 5G (3,5 Ghz) et 4G et d'éligibilité commerciale de votre adresse de souscription. Jusqu'à 50€ des frais de résiliation de votre ancien opérateur FAI remboursés sur demande par virement dans un délai de 8 semaines maximum à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Timbre de la demande non remboursé. Offre limitée à un remboursement par numéro de téléphone et par ligne souscrite, sous réserve d'être encore client au moment du remboursement et d'être à jour des paiements.